



FLEX|N|GATE

SYNTHESE DES AUDITS

GPI FRANCE

**Décret n°2021-461 du 16 avril 2021 relatif à la prévention des pertes de Granulés Plastiques Industriels (GPI) dans l'environnement*

SYNTHÈSE DES AUDITS RÉALISÉS SUR LES SITES FLEX-N-GATE SOUMIS À CE DÉCRET*

			1ere Certification			Validité	Validité certificats		Conclusions	Date Prochain Audit	Etape
			N°	Date	Organisme		Début	Fin	2022		
Audit GPI (French regulation about risk of dissemination of plastic materials)	FNG France	Audincourt	223-2023-000088-F	22/12/2022	Bureau Véritas	3 ans	01/03/23	28/02/26	0 NC	Fév.26	Renouvellement
		Burnhaupt	223-2023-000068-FR	27/01/2023	Bureau Véritas		20/02/23	19/02/26	0 NC	Jan.26	Renouvellement
		Marines	CSM/FLEX001-01	09/01/2023	Socotec		09/01/23	08/01/26	0 NC	Jan.26	Renouvellement
	FNG MLM	Marles les Mines	Attente certificat	06/12/2022	SGS		22/12/22	21/12/25	0 NC	Déc.25	Renouvellement



AUDINCOURT (Extrait du rapport Bureau Véritas)

§ CONCLUSION

	Observation
CONCLUSION	Maîtrise opérationnelle des risques de dissémination de granulés plastiques sur le site d'Audincourt. Néanmoins, la formalisation des procédures applicables demande à être renforcé dans la procédure générale ADEVP.00001.F.

BURNHAUPT LE HAUT (Extrait du rapport Bureau Véritas)

§ CONCLUSION

	Observation
CONCLUSION	AVIS FAVORABLE

MARINES (Extrait du rapport Socotec)

§ CONCLUSION

Conclusion de l'Audit :	Observation
<p>Un travail important a été réalisé et reste visible lors de la visite du site (très peu de GPI au sol en production et au magasin). Des moyens de prévention manquants ont été mis en place. L'enrichissement de certains documents avec l'approche GPI peut être optimisé (protocole, plan de prévention). La formation et sensibilisation sont omni présentes.</p>	

MARLES LES MINES (Extrait du rapport SGS)

§ CONCLUSION

AXES D'AMELIORATION ET OBSERVATIONS

- Il serait pertinent de procéder à des exercices de déversement de granulés, ou au moins de tests de connaissance, afin de mettre en pratique les consignes définies.
- Il serait pertinent d'indure les prestataires externes dans la démarche de sensibilisation sur la prévention des pertes de granulés dans l'environnement
- Le contrôle, ainsi que le nettoyage régulier des zones à risque méritent d'être mise en place (avec la formalisation des remontées des dysfonctionnements)

POINTS FORTS

- La mise en place de moyens de prévention : coulage dalle béton à la place de terre, bacs de rétention lors du dépotage
- Le partage des bonnes pratiques
- L'intégration de la démarche dans l'ISO 14001

